

SALLES DE CLASSE + COMMUNAUTÉS

L'éducation, gage de la compétitivité du
Canada

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du
budget de 2019

Federation of Post-Secondary Educators of BC

AOÛT 2018

RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT DU CANADA

1. Augmenter les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire.
2. Mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, y compris les appels relatifs à l'éducation. Éliminer les obstacles financiers aux études postsecondaires pour les étudiants autochtones.
3. Réduire les intérêts sur les prêts étudiants, ou cesser de les prélever, pour tous les étudiants et augmenter l'aide financière aux étudiants à faible revenu.
4. Financer les programmes de perfectionnement dans les établissements postsecondaires publics, y compris l'apprentissage de la langue anglaise.
5. Augmenter le financement des programmes des métiers et de l'apprentissage pour suivre la demande.

INTRODUCTION

La clé de la compétitivité du Canada, ce sont ses travailleurs. Notre population est aussi diversifiée que nos frontières géographiques sont vastes, et l'éducation et les compétences des travailleurs de partout au Canada témoignent de la qualité de la formation offerte par notre système d'éducation.

Les éducateurs postsecondaires sont à la base de notre système d'éducation. Les Canadiens se tournent vers le corps professoral et le personnel pour enseigner dans des domaines aussi variés que la réparation d'automobiles et l'administration des affaires; les employeurs comptent sur un solide système postsecondaire pour enseigner aux employés les compétences et les connaissances dont ils ont besoin. Notre société compte sur un accès postsecondaire abordable et sans entrave pour offrir des possibilités de perfectionnement professionnel et de découverte de soi. Les établissements postsecondaires sont le moteur des économies locales en tant qu'employeurs et centres de formation. Les institutions locales permettent aux travailleurs qui ont besoin de se recycler de rester dans leur collectivité.

Notre structure de financement de l'enseignement postsecondaire n'a pas suivi la réalité d'aujourd'hui, où l'enseignement postsecondaire devient de plus en plus un impératif à une pleine participation économique. Le coût pour les apprenants et le stress pour les éducateurs rattachés à la gestion des pénuries de financement ne sont pas viables.

Nous avons besoin de nouveaux investissements gouvernementaux pour tirer parti des possibilités qu'offre le secteur de l'enseignement postsecondaire. Nous devons revitaliser et décoloniser nos systèmes et nos structures postsecondaires pour renverser la tendance vers une inaccessibilité croissante. C'est en gardant ces grands défis à l'esprit que nous formulons les recommandations suivantes au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

RECOMMANDATION 1

Augmenter les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire.

En 1996, le gouvernement fédéral a modifié la façon dont le financement de l'enseignement postsecondaire était distribué aux provinces. Le système de financement des études postsecondaires actuel tend vers la privatisation qui entraîne une augmentation des frais de scolarité et des prêts étudiants, et ce, même si l'éducation postsecondaire devient rapidement un impératif à l'emploi (comme le montrent les recherches du Bureau du directeur parlementaire du budget). L'augmentation du coût des études postsecondaires constitue un obstacle à l'accès pour de nombreux Canadiens. Dans le cadre de la structure de financement des études postsecondaires actuelle, l'inscription favorise les étudiants de familles à revenu élevé qui ont déjà fait des études postsecondaires; ce sont ces familles qui bénéficient le plus des crédits d'impôt alors que ce aussi les mieux à même d'aider les étudiants à faire face aux dépenses liées aux études supérieures¹.

¹ Canada, Bureau du directeur parlementaire du budget, *Dépenses fédérales pour l'éducation postsecondaire*, Elizabeth Cahill et Nigel Wodrich, Ottawa, 5 mai 2016, p. 4.

Un financement durable allégerait les pressions budgétaires dans les établissements d'enseignement, des pressions à l'origine de mauvaises conditions de travail et d'une utilisation accrue de la main-d'œuvre temporaire (session) précaire et sous-payée partout au pays. Ce financement enverrait le message que les établissements postsecondaires ne devraient pas être gérés dans le but de créer des bénéficiaires, mais bien pour créer une population qualifiée et instruite capable de tirer parti des avantages sociaux et économiques découlant de l'éducation postsecondaire dans tous les aspects de leur vie, tout en contribuant à la compétitivité économique du Canada.

RECOMMANDATION 2

Mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, y compris les appels relatifs à l'éducation. Éliminer les obstacles financiers aux études postsecondaires pour les étudiants autochtones.

Pour reprendre les mots de l'honorable sénateur Murray Sinclair « l'éducation est ce qui nous a mis dans ce pétrin – le recours à l'éducation, du moins en ce qui concerne les pensionnats –, mais l'éducation est la clé de la réconciliation » [TRADUCTION].

L'automne dernier, la Colombie-Britannique a élargi les dispenses de frais de scolarité pour les jeunes anciennement pris en charge, et a fait passer l'admissibilité à la dispense de 11 à 25 établissements postsecondaires publics. Ainsi, 229 étudiants ont accédé à des études postsecondaires dans les quatre mois qui ont suivi l'annonce (comparativement à 189 étudiants l'année précédente)². Étant donné que la population de jeunes Autochtones augmente rapidement³ et que les sources de financement traditionnelles sont débordées depuis longtemps, les dispenses de frais de scolarité constituent un moyen efficace d'éliminer les obstacles financiers à l'éducation postsecondaire pour ces étudiants.

RECOMMANDATION 3

Réduire les intérêts sur les prêts étudiants, ou cesser de les prélever, pour tous les étudiants et augmenter l'aide financière aux étudiants à faible revenu.

Les frais de scolarité ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dix dernières années, ce qui a entraîné un endettement énorme après l'obtention du diplôme. En septembre 2017, le gouvernement de la Colombie-Britannique a réduit de moitié les taux d'intérêt des prêts étudiants provinciaux⁴, n'empêche, la dette demeure un fardeau pour les étudiants. Les étudiants font face à des difficultés multiples en raison des niveaux d'endettement des étudiants historiquement élevés, aggravées par la hausse des taux d'intérêt, la faiblesse des salaires, la précarité du travail et le coût de la vie élevé.

² Colombie-Britannique, Ministère des enfants et du développement de la famille, *Improved supports for youth leaving government care take effect April 1*, Victoria, 29 mars 2018, <https://news.gov.bc.ca/releases/2017PREM0076-001509> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

³ Statistique Canada, *Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016*, Ottawa, 25 octobre 2017, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025a-fra.htm>.

⁴ Colombie-Britannique, Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences et de la Formation, *New minister wraps up tour of public post-secondary institutions*, <https://news.gov.bc.ca/releases/2017AEST0052-001496> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

RECOMMANDATION 4

Rétablir le financement des programmes de perfectionnement dans les établissements postsecondaires publics, y compris l'apprentissage de la langue anglaise.

Avant 2015, Ottawa transférait des fonds à la Colombie-Britannique pour financer la formation linguistique en anglais dans le cadre de l'Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration. À l'expiration de l'entente, le financement fédéral n'a pas été remplacé. Au lieu de cela, les établissements postsecondaires ont commencé à exiger des frais de scolarité de 1 600 \$/session pour des programmes auparavant gratuits. Cette décision a été désastreuse, car le nombre d'inscriptions a dégringolé parce que les frais de scolarité se sont avérés un fardeau insurmontable pour les étudiants, et l'administration des prêts et des bourses pour remplacer le financement gouvernemental a été plus coûteuse que le programme lui-même.

L'an dernier, la province a recommencé à financer les programmes d'éducation de base des adultes et d'apprentissage de la langue anglaise. Ces programmes sont maintenant gratuits et le nombre d'inscriptions augmente. Nous félicitons le gouvernement du premier ministre John Horgan d'avoir rétabli l'accès à ces programmes. Cependant, ce ne sont pas tous les programmes de perfectionnement qui sont couverts par cette entente de financement, de sorte qu'un certain nombre d'apprenants doivent continuer de s'y retrouver dans cet écheveau de formulaires et de subventions pour financer leurs études. Étant donné que les gouvernements fédéral et provinciaux partagent les avantages rattachés aux apprenants qui accèdent à ces programmes et l'augmentation éventuelle⁵ des recettes fiscales en découlant, ils devraient tout aussi bien partager le financement de ces programmes.

L'augmentation du financement des programmes de perfectionnement dans les établissements postsecondaires publics facilite également l'apprentissage et la transition de carrière des personnes qui immigreront au Canada. L'immigration est une responsabilité fédérale coordonnée avec les provinces, mais une meilleure coordination du soutien aux nouveaux arrivants est nécessaire pour assurer l'accès des immigrants aux possibilités de formation linguistique et d'éducation en général⁶. Une partie de la responsabilité du gouvernement fédéral consiste à financer des mesures de soutien pour les personnes qui ont immigré ou cherché refuge au Canada. Les gouvernements devraient favoriser l'accès à l'éducation par l'entremise des établissements d'enseignement postsecondaire publics parce que l'infrastructure et l'expertise pédagogique sont déjà présentes, tout comme la structure d'admission qui permet de suivre les progrès des élèves, de connaître leur satisfaction et d'offrir des mesures de soutien à l'apprentissage en cours de route afin de simplifier le suivi et la collecte des résultats d'apprentissage des élèves.

⁵ Colombie-Britannique, BC Stats, *Summary of Lifetime Earnings*, <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/post-secondary-education/data-research/lifetime-earnings.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT]

⁶ Bureau du vérificateur général du Canada, *Les services d'établissement pour les réfugiés syriens — Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada*, Ottawa, 21 novembre 2017, http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/osh_20180213_f_42868.html.

RECOMMANDATION 5

Augmenter le financement des programmes de métiers et d'apprentissage pour suivre la demande.

Le budget de 2018 a réservé des fonds pour les apprentis dans les programmes du Sceau rouge sous forme de subventions imposables, de l'assurance-emploi et de crédits d'impôt pour les employeurs. Toutefois, ils ne couvrent qu'une petite partie du coût de l'éducation, de sorte que les apprenants doivent assumer des coûts de formation élevés pendant leur apprentissage.

CONCLUSION

L'accès à l'éducation postsecondaire entraîne des bouleversements profonds pour les individus et les collectivités. Le financement gouvernemental des établissements postsecondaires appuie les collectivités en permettant aux apprenants et aux travailleurs de rester à proximité pendant le recyclage professionnel, ce qui contribue à réduire les interruptions d'emploi. En aidant les provinces à obtenir du financement pour les études postsecondaires, il serait possible d'améliorer la compétitivité du Canada en assurant l'accès de la population aux possibilités d'acquisition de compétences et d'éducation, maintenant comme à l'avenir.

En résumé, nous recommandons que le gouvernement augmente le financement afin d'élargir l'accès aux études postsecondaires pour les apprenants de tous les âges et de tous les milieux.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de présenter nos recommandations en prévision du budget de 2019.

Federation of
Post-Secondary Educators of BC
400 – 550 West 6th Avenue
Vancouver (C.-B.) V5Z 1A1
604-873-8988 | info@fpse.ca | fpse.ca